



N° 303/EC/5P/2013

Date : 21/04/2013

A

**Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération**

Destinataire principal : - Cabinet de Monsieur le Ministre

Destinataire CC :

- Monsieur le Ministre Délégué
- Monsieur le Secrétaire Général
- DG7/2
- DG9/1

Objet : le Maroc dans la presse algérienne des 20 et 21 avril 2013.

Acculés au second rang, les responsables polisariens se sont retranchés dans leur tanière, laissant l'initiative à une escouade d'écrivillons algériens, sans morale ni foi, pour faire perdurer ce feuilleton de dénigrement et tenter, tant bien que mal d'enfoncer le clou dans « la plaie » du Maroc, qu'ils s'imaginent, naïvement, « au pied du mur », « pris à son propre piège » et « en train de se diriger vers une impasse dont les conséquences seront catastrophiques » après « la gifle américaine » et le plausible « lâchage » par son principal allié, la France.

Cette schizophrénie envers notre pays, incroyable en termes de contenu, de contexte et de procédé, suscite moult incompréhension, chez les uns comme les autres, et renvoie à une réalité bien évidente : la normalisation des relations algéro-marocaines n'est pas à l'ordre du jour des détenteurs du réel « pouvoir » en Algérie.

Cette grossière entreprise de désinformation, a été rehaussée par la contribution d'autres courtisans « officiels » qui s'exprimaient, sous couvert de l'anonymat, reprenant pêle-mêle les différentes péripéties de la question du sahara, vue bien entendu sous le prisme de l'entêtement algérien.

Ainsi, « الشروق اليومي » rapporte que la Ministre de la Culture, Khalida Toumi, a finalement rompu le silence pour réfuter les accusations, d'atteinte à l'Islam, la prière, le pèlerinage, dont elle a fait l'objet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en rabâchant des arguments frisant l'étrange et le ridicule

Dans sa plaidoirie, en marge d'une séance du Conseil de la nation, la Ministre très controversée, trouve un bouc émissaire pour ses « péchés », qui n'est autre que le Maroc : « c'est une campagne de dénigrement qu'ont lancées

des égyptiens à mon égard avec l'aval du Royaume du Maroc», en raison de son soutien au « peuple et la question sahraoui ».

Il y'a lieu de signaler que le prédicateur égyptien, Khaled Abdallah Younès a qualifié Khalida Toumi de « mal élevée » en priant Dieu qu'elle meure en « mécréante et qu'Il lui réserve une place en Enfer », et ce en raison du livre "une Algérienne debout", publié par une journaliste française ayant « interviewé » la Ministre en 1995, dont elle estimait qu'il « est préférable que l'argent consacré pour le pèlerinage soit plutôt réservé pour la construction des salles de théâtre et des salles de cinéma... ! »

D'un autre côté, « l'Expression » se voit honoré par un haut responsable algérien, qui a commis un papier d'angle intitulé : « à la veille d'un échec diplomatique cuisant : colère et déception au Maroc ».

D'emblée ce nègre, qui selon nos appréciations ne serait autre que Amar Bellani, porte parole du MAE algérien, annonce la couleur et assène : « la colère et la déception qui règnent de l'autre côté de la frontière sont à la hauteur de l'échec diplomatique cuisant qui devrait, en principe, être confirmé la semaine prochaine au Conseil de sécurité même si les autorités de ce pays ne désespèrent pas d'aiguillonner la sagesse des pays membres du groupe des amis du sahara occidental ».

Face à cette image réductrice de la réalité, il renchérit : « ce n'est pas tant la question de la surveillance des droits de l'homme qui suscite l'ire de nos voisins mais bien le fait politique essentiel que le Conseil de sécurité batte en brèche la fiction de la prétendue souveraineté marocaine sur les territoires sahraouis occupés en imposant un monitoring effectué par une partie tierce ».

Et notre « haut responsable algérien », produit du socialisme et du parti unique, de donner des leçons : « il s'agit donc d'une vraie tectonique qui risque de bouleverser la situation sur le terrain et c'est ce qui explique les réactions courroucées et parfois violentes à l'encontre de l'Algérie », avant de dévoiler les raisons de cette véhémence : « les écarts de langage, irresponsables et inadmissibles, comme le fait pour le secrétaire général de l'Istiqlal de revendiquer une partie du territoire algérien, sont démonstratifs de ce réflexe pavlovien qui consiste à mettre, mécaniquement, l'Algérie au box des accusés chaque fois que la cause sahraouie marque des points sur la scène internationale ».

Plus drôle encore, et plus simpliste, le responsable algérien résumera la littérature anti marocaine véhiculée dans les milieux politico médiatiques algériens et dira : « avec un peu de sérénité, il est aisé de voir que plusieurs données régionales et internationales ont évolué et que le fait accompli peut, certes, garantir à court terme la quiétude du statu quo mais que la solution définitive ne peut être que légitime en s'adossant à un referendum impartial à choix multiples. Après tout, si on s'époumone à répéter que les sahraouis sont des sujets marocains pourquoi a-t-on peur du referendum d'autodétermination ? » ✓

Pour sa part la rédaction du quotidien « le Jeune Indépendant », spécialiste de la propagande et de la manip, osera insidieusement, se soulever contre la presse marocaine qui fustige l'Algérie « faisant croire que le pétrole algérien serait derrière cette décision des Etats-Unis. Une situation intervenant également au moment où des tonnes de kif marocain sont acheminées vers le territoire algérien, ce qui ne pourrait être le fait d'un simple hasard ».

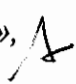
Soutenant que la région du Maghreb est au centre d'un conflit stratégique «franco-américain», le quotidien estimera que ce « bras de fer entre Paris et Washington se poursuit depuis plusieurs années et commence à se profiler davantage dans plusieurs dossiers chauds qui empoisonnent les relations entre Alger et Rabat ».

Se voulant plus explicite, il étalera cette logique qui cache mal sa jalousie et dénonce un « soutien aveugle » du « vieux partenaire du Maroc, à savoir la France,... surtout lorsqu'il s'agit du dossier du sahara occidental, cela au détriment d'un autre voisin stratégique, l'Algérie ».

Cependant, selon ses convictions, « cette fois le soutien français est allé un peu loin lorsque Paris a décidé de s'interposer à la décision américaine d'élargir le mandat de la mission des Nations unies (Minurso) aux territoires occupés. Face à cette position française, la politique américaine dans la région est tout a fait différente », puisque de son avis « on assiste depuis près de neuf ans à une politique américaine pro-algérienne consistant en l'application de la résolution 1492 des Nations unies du plan de paix de James Baker ».

De son côté, « le Quotidien d'Oran », emporté par la propagande ambiante, tente un défi à l'endroit de notre pays : « du moment que Rabat prétend qu'il n'y a pas de problème des droits de l'homme en territoire sahraoui sous autorité du Makhzan, pourquoi ses autorités s'offusquent de l'élargissement de la mission de la Minurso puisque affirmant le respect de ces droits par elles ? ».

Pour ce papier « la réaction de rejet manifestée par le Trône et le Makhzan marocain » est de « même nature » que celle qu'ils ont s'agissant d'admettre le principe du droit pour « le peuple sahraoui » à s'exprimer par la voie de l'autodétermination.

Dans cette logorrhée qui transgresse la réalité, ce pion au service de la diffamation renchérit : « dans les deux cas, elle est en flagrante contradiction avec les certitudes sur lesquelles s'arcboute la diplomatie marocaine pour tenter de faire valoir le bien-fondé de la politique du Royaume sur la question sahraouie » car, d'une part, « on ne peut en effet prétendre comme le font les Marocains qu'il n'existe de problème des droits de l'homme au sahara occidental et s'affoler jusqu'à l'hystérie dès lors que la communauté internationale veut en avoir le cœur net », 

et d'autre part, « on ne peut affirmer que la population sahraouie est attachée au trône et convaincue de la marocanité de son territoire ».

Partant de ce constat saugrenu, le plumitif déduit, hâtivement, que « le Maroc a fini par laisser ses plus intimes amis étrangers et rendu possible qu'une initiative américaine se déclare qui le met dos au mur » avant d'alerter contre un « incontrôlable dérapage » du « Trône et le Makhzan » qui pourraient « se lancer dans la fuite en avant sous la forme d'une provocation qui aurait pour effet de créer une situation dangereuse dans la région avec l'espoir qu'elle dissuadera ses amis et alliés » de distendre leurs liens de solidarité avec le Royaume ».

Dans la continuité de ces tactiques mesquines et puériles, « le Soir d'Algérie » récidive et énonce : « la France lâche Rabat ».

L'incorrigible Sofiane Aït Iflis, qui décidément n'écrit que pour déclarer sa haine au Maroc, croit savoir que la France, quoique « terriblement gênée » par le projet de résolution américaine sur l'élargissement des prérogatives de la Minurso, elle « n'entendrait pas s'y opposer », et s'appuie à cet effet sur des déclarations qu'il attribue, pour la commodité de l'exercice, à des diplomates français, qui s'exprimaient sous couvert de l'anonymat.

Pour développer au mieux cette « perte de sérénité » de Rabat, le plumitif assurera que « sans un soutien de la France, son allié traditionnel, le Maroc est quasi-certain d'avoir à vivre, dans une solitude terrifiante, le plus significatif revers diplomatique », depuis l'éclatement de ce conflit artificiel, avant d'ajouter : « mise devant le fait accompli par les Américains qui ne l'auraient pas préalablement consultée sur ce projet de résolution, la France vivrait un sérieux dilemme, partagée qu'elle se retrouve entre un soutien au Maroc et une fidélité à sa réputation de pays des droits de l'Homme ».

Par ailleurs, plusieurs quotidiens tentent d'amplifier et d'instrumentaliser le rapport du département d'Etat américain, qui a consacré 12 pages à « la situation des droits de l'Homme au sahara occidental », et tentent de l'exploiter comme étant « une nouvelle salve des Etats-Unis contre le Maroc » :

- الخبر: "الخارجية الأمريكية تنتقد وضع حقوق الإنسان في الصحراء الغربية: تقرير يتهم المغرب بتعذيب المعتقلين الصحراويين!"

- الشروق اليومي: "منظمة أمريكية تدين انتهاك المملكة لحقوق الإنسان في الصحراء الغربية: قسنطيني: تغيير النظرة الأمريكية وراء امتعاض المغرب!"

- صوت الأحرار: "انتقدت ممارسات التعذيب والسجن التعسفي وإفلات الجلادين من العقاب: واشنطن تفضح الانتهاكات المغربية لحقوق الصحراويين";

- **Liberté** : « Violation des droits de l'homme des sahraouis : le département d'État US enfonce le Maroc » ;

- **El Moudjahid** : « La violation des droits de l'homme des sahraouis : les Etats-Unis critiquent le Maroc » ;

- **l'Expression** : « droits de l'homme au sahara occidental : les Etats-Unis chargent le Maroc » ;

- **le Soir d'Algérie** : « le rapport qui dénude le Royaume »

- **Le Quotidien d'Oran** : « sahara occidental : Washington accuse Rabat de tortures ».

Les adeptes de ce monologue, décidément emportés par leur haine contre notre pays, réservent, au contraire, une lecture dérisoire et artificielle aux reproches retenues contre l'Algérie, notamment « le manque de transparence dans la passation de marchés publics, justice sous ordre et gangrenée par la corruption, impunité des services de sécurité et des parlementaires, restrictions des libertés individuelles et atteintes à la liberté de la presse ».

Enfin, le quotidien « الخبر » choisit d'« égayer » son lectorat en publiant des chiffres qui démontrent le mauvais classement de l'Algérie, « pays pauvre qui se croit riche », dans différents domaines :

- Climat d'affaires et d'investissement 152^{ème} (150 en 2012).

- Création d'entreprise : 156^{ème} place.

- Autorisation de construire : 138^{ème}.

- Raccordement d'électricité : 165^{ème}.

- Changement de propriété : 172^{ème}.

- Protection des investisseurs : 82^{ème}, (79 en 2012).

- Régime fiscal et impôts : 170^{ème} (165 en 2012).

- Commerce transfrontalier : 129^{ème} (128 en 2012).

- l'exécution des contrats : 126^{ème} (125/2012).

- Technologie de communication : 131^{ème} (118 en 2012).

- Santé : 59^{ème} et 8^{ème} sur le plan arabe.

- Flux d'internet : 178^{ème}

- Compétitivité touristique : 113^{ème}

Très Haute Considération

Ambassadeur de S.M. Le Roi du Maroc

Abdallah BELKEZIZ

